

Cadrage La cité des rêves (bis)

Léo Bonneville

Numéro 118, octobre 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/50881ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (imprimé)

1923-5100 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bonneville, L. (1984). Cadrage : la cité des rêves (bis). *Séquences*, (118), 2–3.

CADRAGE

La cité des rêves (bis)

Déjà, en 1979, ⁽¹⁾ un projet de cité de cinéma avait hanté des esprits aventureux, mais il était allé s'évanouir au pays des rêves. Le projet vient de renaître avec une vigueur nouvelle et des précisions qui semblent témoigner que des études encouragent sa réalisation. En fait, à la fin du mois d'août dernier, un protocole d'entente a été signé entre le gouvernement canadien et un consortium du secteur privé dirigé par Denis Héroux. Ce projet a pris le nom de Cité internationale du cinéma et de la télévision.

Bien des questions se posent au sujet de cette nouvelle entreprise, questions que tout citoyen a le droit de se poser, puisque le gouvernement canadien doit y investir 22 millions de dollars, alors que le secteur privé n'en fournira que 14 millions.

Tout d'abord, pourquoi une cité du cinéma? On affirmait, ces temps derniers, qu'il se tourne présentement à Montréal des dizaines de films, sans l'existence d'une cité de cinéma. C'est que des réalisateurs étrangers cherchent des lieux intéressants et originaux et que la métropole (?) du Canada offre des avantages, inconnus à Paris même où il est presque impossible de tourner dans les rues. Mais une cité de cinéma, en 1984, doit obligatoirement se distinguer de ce qu'on trouve ailleurs. Comment? En créant une super technologie qui va inciter les producteurs à venir tourner à Montréal. Ce qui veut dire: des studios extrêmement modernes, des techniques de tournage avancées et des installations à la fine pointe du progrès.

Mais n'existe-t-il donc rien dans ce domaine chez nous? Ce serait minimiser tous les services qu'offre l'Office national du film, ainsi que les différents laboratoires privés qui

Créer une super technologie qui va inciter les producteurs à venir tourner à Montréal.

accomplissent un travail compétent dans l'industrie cinématographique. Justement, dans le projet d'une cité de cinéma, il s'agirait d'utiliser les diverses installations déjà en activité. Ainsi le grand studio de l'O.N.F. serait réaménagé de façon à convenir à des productions élaborées. De même, on pourrait confier à diverses maisons spécialisées des travaux de laboratoire. Bref, Montréal deviendrait un vaste chantier cinématographique. Il va sans dire que cette cité de cinéma créerait non seulement de l'emploi, mais sortirait du chômage des gens qui ne demandent qu'à exploiter leur talent. Tout cela est bien

séduisant. Mais on peut se demander également si ce projet aura des résultats simplement immédiats ou à long terme. C'est sûr que l'engouement de la nouveauté amènera du travail dans l'industrie cinématographique. Toutefois, il ne faudrait pas qu'après le boum initial on assistât à une détérioration progressive qui laisserait une cité fantôme.

On doit donc s'interroger sur le site de cette cité. Déjà on a opté pour le Vieux Port, et plus particulièrement pour la jetée King-Edward. Depuis de nombreuses années, on berce la population montréalaise en l'assurant qu'on va lui rendre son fleuve. Les promoteurs du projet affirment que la population ne sera pas privée du Saint-Laurent. Alors, que va-t-on créer sur la jetée King-Edward? Sans doute, un grand studio et un terrain extérieur pour le tournage en plein air. Mais aussi un hôtel, des salles d'exposition, un cinéma ou deux... Il faut se rappeler que les règlements de la ville ne permettent pas des bâtiments au-delà de 15 mètres de hauteur dans le Vieux Montréal. Et puis, si la cité progresse et requiert de l'espace supplémentaire, il faut bien comprendre que la jetée a des limites non extensives. Va-t-on déborder dans d'autres lieux? Sait-on que l'ancien projet privilégiait la Cité du Havre, comprenant l'Expo-théâtre, le Musée d'art contemporain qui auraient pu être développés ultérieurement. À la jetée King-Edward, l'espace est fatalement réduit. En fait, cette cité de cinéma va-t-elle altérer l'environnement du Vieux Montréal qu'on a eu tant de mal à restaurer et qu'on a tant de difficultés à préserver?

Ce projet, on en a confié précipitamment la réalisation à un consortium. Mais a-t-on eu soin de consulter sérieusement les gens du milieu cinématographique? A-t-on fait une évaluation serrée des frais de création de ce complexe? Est-ce bien 36 millions de dollars qu'il nécessite pour surgir de terre? Et puis, construit à Montréal, a-t-on sollicité la collaboration de la Province? Vraiment ce projet suscite plus de questions qu'il

n'apporte de réponses.

Sans doute, tout apparaît lumineux pour les promoteurs du projet. Cependant, il ne faut pas se leurrer, mais plutôt chercher à dissiper les appréhensions. Il y a, dans ce projet, un rêve séduisant alimenté par des étoiles. Mais le firmament peut faire oublier la réalité.

La réalité, c'est que depuis le 4 septembre dernier de nouvelles étoiles sont apparues au firmament du monde politique. Et alors le ciel est redevenu bleu et le monde du cinéma s'est arrêté. Il est normal qu'une nouvelle administration fédérale ait besoin de réponses solides, avant de donner le feu vert définitif pour une cité de cinéma qui devait être en opération à la fin de 1985. Tant mieux si des regards neufs amènent à éviter des impairs et suscitent une réalisation mieux réfléchie. On sait que, dans le domaine du cinéma, les échecs sont courants. Cependant un projet aussi audacieux se doit de réussir. En fait, le mot moteur! sera lancé par le nouveau ministre des communications. Il voudra le lancer quand un consensus sera bien établi. Alors son cri retentira avec éclat au milieu de tous les artisans du cinéma, pour la joie de ceux qui en vivent et qui alimentent les rêves de milliers de spectateurs.

Léo Bonneville.

(1) Voir l'éditorial de juillet 1980, no 101, intitulé « La cité des rêves ».

P.S. Ce numéro allait sous presse quand nous avons appris que le nouveau gouvernement du Canada, ne renonçant aucunement au projet, demandait toutefois une étude approfondie de sa faisabilité sous tous ses aspects. De plus, une rencontre entre le ministre fédéral des Communications et le ministre québécois des Affaires culturelles laisse prévoir une véritable collaboration en vue de la réalisation du projet. De son côté, le consortium Héroux a préféré, pour l'instant, s'abstenir de tout commentaire. L.B.